

Lorient Agglomération Express

La lettre d'information de Lorient Agglomération

📍 ÉVÈNEMENT

UN PLAN DE DRAGAGE SUR 10 ANS



La Région Bretagne, DCNS, Lorient Agglomération et la Compagnie des ports du Morbihan ont initié une démarche commune afin d'établir un calendrier des dragages des ports de la rade de Lorient sur dix ans. Cette démarche vise à donner une visibilité globale à chacun des partenaires sur les besoins de dragage et suivre une procédure d'instruction commune, avec enquête publique unique et délivrance de quatre arrêtés préfectoraux.

Pour les dix prochaines années, les besoins moyens prévisionnels en dragage d'entretien en rade de Lorient sont estimés à 140 000 m³/an, dont environ 10% nécessiteront une gestion à terre, leur immersion ne garantissant pas leur innocuité environnementale. Ces sédiments non immergeables seront dragués dans un deuxième temps, quand une filière de gestion à terre clairement identifiée et opérationnelle aura été définie.

Le projet en cours d'étude sur le site de la Becquerie à Hennebont, pourrait répondre à moyen terme (hiver 2018-2019), à cette nécessité. Les sédiments immergeables quant à eux sont gérés par immersion sur le site au large de Groix, à l'exception des sédiments sableux qui seront prioritairement destinés aux rechargements de plages et cordons dunaires, en coordination avec les politiques de Gestion Intégrée de la Zone Côtière (GIZC) et des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

Le site d'immersion de Groix fait l'objet d'un suivi scientifique annuel très poussé depuis les années 2000, les résultats sont présentés et débattus au sein du Comité de suivi des dragages Ouest Morbihan, sous l'égide du sous-préfet et rassemble les services de l'État, les maîtres d'ouvrages portuaires, les experts en environnement marin, les usagers portuaires et les associations citoyennes.

📍 BRÈVES

PORT DE PÊCHE

ACTIVITÉ EN HAUSSE POUR KEROMAN



Le port de pêche de Lorient a réussi à maintenir sa production globale autour de 27 000 tonnes et à améliorer son chiffre d'affaires de deux millions d'euros de 2015 à 2016. Un bon résultat qui s'explique par un prix de vente moyen en très légère hausse sur l'année - 3,22 euros contre 3,19 euros en 2015 - et qui fait de Lorient Keroman le premier port de pêche en France. Keroman demeure une place commerciale très attractive pour les acheteurs, comme pour les vendeurs. L'année 2017 devrait le confirmer avec l'arrivée de plusieurs bateaux neufs et l'augmentation de certains quotas, comme pour le lieu noir, le merlu ou la langoustine.

ORIENTATION

LES LYCÉENS AU RENDEZ-VOUS D'INFO'SUP

La 25^e édition du forum Info'Sup, qui s'est déroulée au parc des expositions à Lanester, du 26 au 28 janvier, a bénéficié du soutien financier de Lorient Agglomération à hauteur de 18 400 euros. Cet événement constitue pour les lycéens et leur famille un moment privilégié pour recueillir des informations complètes et précises sur les conditions de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Rappelons que plus de 8 000 étudiants sont accueillis et formés sur le territoire de Lorient Agglomération dans les différents établissements dont plus de 6 000 au sein des diverses composantes de l'Université de Bretagne Sud, y compris l'IUT et l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud (ENSIBS).

PORT

UNE NOUVELLE AIRE DE CARÉNAGE À GUIDEL



Lorient Agglomération a lancé fin janvier et pour cinq mois les travaux de finalisation sur le port de Guidel avec la réalisation d'une aire de carénage et d'un terre-plein respectueux de l'environnement. Le chantier représente un investissement de 480 000 euros. Cette nouvelle aire permettra un traitement des eaux optimisé pour éviter tout rejet de pollution au milieu naturel. Elle pourra accueillir neuf bateaux simultanément en fonction de leurs dimensions et sera dotée d'une remorque hydraulique et d'un tracteur pour les sorties et remises à l'eau. Le terre-plein intégrera un dispositif pour la gestion des eaux pluviales et l'installation de noues d'infiltration.

VENDÉE GLOBE

4 SUR 5 POUR LE PÔLE COURSE AU LARGE



Sur les cinq premiers du Vendée Globe, quatre sont des skippers du pôle course au large, dont le vainqueur Armel Le Cléac'h sur Banque Populaire. Jérémy Beyou (3^e sur Maître Coq), Jean-Pierre Dick (4^e sur St-Michel-Virbac) et Yann Elies (5^e sur Quéguinier- Leucémie espoir) complètent le quatuor. Sur les 29 skippers au départ de ce tour du monde en solitaire sur monocoque, 11 étaient basés à Lorient La Base. Ces très bons résultats mettent en exergue l'excellence technologique de la filière course au large bretonne, de ses entreprises et de la Sailing Valley dont l'épicentre est Lorient. Au mois de mai, c'est un autre « Lorientais », Franck Cammas, qui tentera de briller avec Groupama Team France lors des régates de l'America's Cup aux Bermudes.

DÉMOGRAPHIE

206 836 HABITANTS DANS L'AGGLO

La population de l'Agglomération de Lorient reste stable avec 206 836 habitants selon les chiffres du dernier recensement, publiés par l'INSEE le 1^{er} janvier. C'est vrai aussi pour la ville centre, Lorient (59 296 habitants), qui reste la première ville du département. La région Bretagne compte officiellement 3 276 543 habitants, soit une augmentation moyenne de +0,6% par an sur la période 2009-2014. Le Morbihan compte lui 732 372 habitants. C'est 24 869 habitants de plus qu'en 2009.

À noter que la population totale sert de référence pour le calcul des majorités qualifiées nécessaires à l'adoption de certaines délibérations de l'Agglomération, comme par exemple les transferts de compétences.

AGENDA

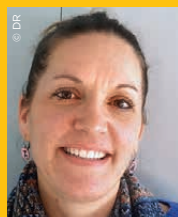
Mardi 7 février

Conseil communautaire à la Maison de l'Agglomération à 17h

Vendredi 10 février

Remise des prix du Challenge de la rade. Maison de l'Agglomération.

INTERVIEW



MORGANE LAUNAY, chargée d'insertion emploi-formation à « Réemploi et Compagnie », recyclerie de Caudan

« CE DOIT ÊTRE UNE ÉTAPE POUR NOS SALARIÉS »

Quels sont les critères de recrutement pour les personnels de la recyclerie ou ceux de la collecte des encombrants ?

Toutes les personnes que nous recrutons sont des personnes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi pour des raisons multiples personnelles, sociales, professionnelles... Nous avons des obligations compte tenu de nos financements. Par exemple pour l'atelier qui est un chantier d'insertion, nous devons avoir une représentativité minimum de 54% en moyenne par

an de bénéficiaires du RSA car nous percevons une subvention de Conseil départemental. Dans le cadre de la politique de la ville, nous embauchons également des personnes issues des quartiers prioritaires. De façon globale, dans nos recrutements, nous essayons d'avoir des profils différents, y compris des jeunes sans qualifications ou encore des personnes d'origine étrangère, arrivées récemment sur le territoire.

Quel est le rôle d'une entreprise ou d'un chantier d'insertion comme le vôtre ?

Nous nous attachons à professionnaliser les salariés sur leur poste de travail, qu'ils soient chauffeurs, manutentionnaires, vendeurs ou opérateurs de valorisation. Nous travaillons aussi sur la mise en avant des compétences que ce soit en terme de savoir-faire ou de savoir-être. Mais nous tenons à les mettre dans la situation d'un salarié classique. Ils n'ont pas une « étiquette » marquée salarié en insertion. En parallèle de leur activité professionnelle, ils consacrent une partie de leur temps à affiner leurs démarches sociales et professionnelles. C'est une réflexion qu'ils mènent avec moi

ou ma collègue puisque nous sommes deux conseillers en insertion. Ils restent dans nos structures au maximum deux ans. Ce sont des contrats de quatre mois renouvelables afin de pouvoir individualiser les parcours et les orienter vers une autre structure si nécessaire, avec des objectifs précis et individualisés. En 2016, nous avons eu 16 départs avec des parcours moyens de 15 mois.

Quelle suite peut-il y avoir après leur contrat à la recyclerie ?

Être employé, même dans une structure d'insertion, c'est déjà un levier pour leur parcours professionnel. Lors d'un recrutement, ils peuvent expliquer ce qu'ils font, les compétences qu'ils ont acquises, démontrer qu'ils sont capables d'autonomie, de respecter des horaires et des consignes. Certains trouvent un emploi, d'autres reprennent leurs études ou entament une formation. Nous avons eu des parcours très réussis avec des personnes qui ont intégré des formations comme ambulancier ou mécanicien réparateur de véhicules industriels. L'important, c'est que ce soit une étape pour eux.

VERS MOINS D'ENCOMBRANTS ENFOUIS

Avec la mise en place dans les 25 communes d'une collecte à domicile, qui reste cependant l'exception, Lorient Agglomération a souhaité harmoniser le service sur le territoire, favoriser l'emploi local et valoriser davantage ce type de déchets.



Dans sa volonté de valoriser le plus grand tonnage de déchets ménagers, Lorient Agglomération a lancé en début d'année un nouveau service de collecte des encombrants à domicile. Historiquement seuls les habitants de 4 communes bénéficiaient d'un tel dispositif. Mais ils étaient dans leur majorité regroupés sur la plateforme des encombrants, sur le site d'Adaoz à Caudan, avant d'être enfouis sur le centre de Kermat, à Inzinzac-Lochrist. « Si Lorient Agglomération veut atteindre ses objectifs dans le cadre du label territoire zéro gaspillage/zéro déchet, il faut faire beaucoup mieux », souligne Serge Gagneux, vice-président de Lorient Agglomération. La mise en place de ce nouveau service permet de traiter à égalité tous les habitants et de proposer une prestation identique sur tout le territoire ».

L'objectif aujourd'hui est de collecter de 300 à 600 tonnes d'encombrants par an, qui seront autant de matière pour le Comptoir du réemploi, la recyclerie ouverte il y a près de deux ans à Caudan. Les encombrants seront traités sur le même principe que les objets apportés dans les points recyclerie en déchèterie : ils seront nettoyés, réparés le cas échéant et vendus en magasin. Cette collecte ne s'adresse cependant qu'aux personnes qui n'ont pas d'autres possibilités. C'est la raison pour laquelle Lorient Agglomération a établi des

critères assez restrictifs : collecte sur rendez-vous téléphonique, présence d'une personne sur place, participation de 10 euros. « Il ne s'agit pas pour les habitants de mettre les objets sur le trottoir pour s'en débarrasser », souligne Franck Guégano à la direction gestion et valorisation des déchets. Les agents interviennent directement au domicile de l'utilisateur que celui-ci habite dans une maison ou un immeuble ».

Parmi les encombrants pris en charge par Lorient Agglomération, on peut citer les meubles (lit, matelas, sommier...), le gros équipement électroménager (lave-vaisselle, four, réfrigérateur...), le matériel de sport (vélo, table de ping-pong...), les produits de puériculture (poussette, berceau...). La règle doit rester l'apport des encombrants en déchèterie. Ces dernières bénéficient de nouveaux équipements qui ont permis l'augmentation du tonnage de mobilier collecté. C'est le cas avec la mise en place des points réemploi et de bennes meubles. Ils complètent les filières de traitement déjà existantes - gravats, déchets verts, déchets électriques et électroniques, ferrailles - qui ont permis une augmentation des apports en déchèterie, passés de 45 000 à plus de 50 000 tonnes en cinq ans.

Contact : 02 97 56 77 67
Informations complémentaires
au 0 800 100 601

DU VOLUME POUR LE COMPTOIR DU RÉEMPLOI



La gestion et la collecte des encombrants est assurée par le Comptoir du réemploi qui gère la recyclerie de Lorient Agglomération, ouverte depuis mai 2015. Cette boutique est alimentée par les objets déposés dans les points réemploi des treize déchèteries. Ces objets sont d'abord triés, puis nettoyés et remis en l'état si nécessaire, avant d'être vendus dans la boutique adjacente aux ateliers. La collecte elle-même sera assurée par Retrilog, membre de la branche économie solidaire et insertion d'Emmaüs France (lire interview page 2). Les deux sociétés (Comptoir du réemploi et Retrilog) réalisent une prestation pour Lorient Agglomération dans le cadre d'un appel d'offres.

UNE VINGTAINÉ D'EMPLOIS CRÉÉS

Le Comptoir du réemploi, ou recyclerie, emploie actuellement 22 personnes réparties comme suit :

- 14 opérateurs de valorisation chargés de nettoyer et de remettre en état les objets qui seront vendus
- 3 vendeurs en boutique
- 3 encadrants, 1 chargé d'insertion et 1 directeur

En ce qui concerne la collecte des encombrants, elle a permis l'embauche de 4 chauffeurs.

LE COMPTOIR DU RÉEMPLOI

274 rue Jaques Ange Gabriel,
ZI de Lann Sévelin, à Caudan
(en face de la déchèterie de Caudan)

Ouvert du lundi au vendredi de
10h à 12h30 et de 14h à 18h30 et le
samedi en continu, de 10h à 18h30.
Tél : 02 97 56 56 02

PRÉPARER L'AVENIR

Lors des vœux aux personnalités, le président de l'Agglomération a rappelé les grands enjeux du territoire sur l'année 2017

COHÉSION ET SOLIDARITÉ

Les projets ont tous un trait commun : ils ont été conduits avec en ligne de mire l'intérêt majeur du territoire et de son aménagement. C'est cela le cœur de notre mission : agir partout et pour tous, en gardant toujours à l'esprit l'impératif de l'équité sociale et territoriale. Car l'enjeu est bien celui de la cohésion et la solidarité de l'ensemble du territoire face aux défis qui l'attendent.

AU SERVICE DES COMMUNES

L'Agglomération intervient aujourd'hui partout, sur des sujets majeurs pour les communes et les habitants, dans l'eau et l'assainissement, l'habitat, l'économie, le cadre de vie, les déchets, les transports... Sur ces sujets, aucune de nos communes seules ne pourrait intervenir avec la même force et aussi rapidement... Cette volonté d'agir se retrouve aussi hors de nos compétences dites régaliennes : 24 communes sur 25 sous convention droit des sols, 19 concernant le PLU, 16 pour les questions d'aménagement.

TRANSPORTS ET RURALITÉ

La refonte de notre réseau de transport devra prendre en compte l'évolution des besoins et des modes de vie. Mais nous serons également vigilants à ce que ce nouveau réseau intègre mieux les besoins des parties plus rurales de notre territoire, tout cela sans perdre de vue l'intérêt général. J'ai donc demandé que dès cette année, nous expérimentions cette restructuration depuis le nord du territoire, en prenant en compte les attentes et les expertises d'usage.

LA COOPÉRATION BRETAGNE SUD

Un premier temps fort en novembre dernier est venu officialiser des discussions amorcées il y a plus de 4 ans. Ces coopérations vont se poursuivre. Nous avons déjà identifié quelques sujets, sur lesquels les intérêts peuvent converger : la question des transports en est un, de même que la cyberdéfense sur laquelle nous coopérons déjà via nos agences de développement...



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nous mobiliserons tous les leviers dont nous disposons pour stimuler l'économie locale. Tout d'abord en n'augmentant pas la fiscalité économique - ni d'ailleurs celle des ménages - comme nous le faisons depuis 6 ans. Des recettes en moins, mais un vrai signe en direction des entreprises, qui ont besoin de confiance et de visibilité. Nos atouts sont réels, nos avantages concurrentiels aussi ! Mais la qualité d'accueil des entreprises reste un chantier permanent. J'ai donc souhaité que l'année 2017 soit consacrée à l'établissement d'un plan d'action autour de l'enjeu du développement de nos zones d'activité.

TOURISME CONNECTÉ

Le tourisme prend une part de plus en plus importante dans la richesse locale, car il crée des emplois non-délocalisables et concourt au rayonnement du territoire. Notre agglomération s'est depuis quelques années révélée aux yeux des touristes. Cette dynamique, nous allons l'accompagner en mettant en œuvre un tourisme moderne, connecté, adapté aux usages d'aujourd'hui. Nous avons amorcé le déploiement sur tout le territoire de nos Relais d'information touristique, et nous aurons à exploiter plus généralement toutes les possibilités que nous offrent les technologies du numérique...

ÉOLIENNES DE GROIX

UNE PRÉSENTATION À LA CITÉ DE LA VOILE

Le consortium Eolfi Offshore, qui pilote la réalisation d'une ferme expérimentale éolienne au large de Groix, fera une présentation de ce projet lors d'une réunion publique qui aura lieu le mardi 14 février à 18h30 à la Cité de la Voile Éric Tabarly. Ce projet prévoit l'implantation de six éoliennes flottantes au sud de l'île sur une zone de 17 km². Le site a été choisi compte tenu des conditions de mer et de houle représentative de la grande majorité du marché mondial. Il constitue à ce titre un terrain d'expérimentation idéal pour valider cette tech-

nologie. Le projet, qui a reçu dès le départ le soutien de Lorient Agglomération, permettra aussi de poser les bases d'une filière industrielle en Bretagne. Cette réunion permettra d'aborder les questions de raccordement au continent, de compatibilité avec les autres activités nautiques dont la pêche et de détailler les entreprises participant à la construction et l'implantation des éoliennes.

Ferme éolienne.

Réunion publique le mardi 14 février à 18h30. Cité de la Voile Éric Tabarly à Lorient.